



Agent d'animation

(Grade d'Adjoint Technique – Cat. C)

Sous l'autorité de la responsable du service périscolaire, du Directeur Général des Services et pendant le temps scolaire sous l'autorité fonctionnelle de la directrice de l'école et en lien avec les élus, vous aurez la charge d'assurer l'accompagnement des enfants du périscolaire, le service des repas à la cantine, l'accueil périscolaire et l'entretien des locaux et du matériel.

MISSIONS

- Assistance à l'enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des enfants :
 - Accueillir les enfants et les parents, transmettre les informations et orienter les demandes ;
 - Assurer la propreté corporelle des enfants (toilettes, lavage des mains...) ;
 - Assister l'enseignant dans la préparation et/ou l'animation des activités pédagogiques ;
 - Assister les enfants pour les habillages/déshabillages ;
 - Surveiller la sieste et refaire les lits ;
 - Assurer la surveillance des temps de récréation avec l'enseignant.
- Mise en état de propreté des locaux et du matériel :
 - Maintenir les locaux (toilettes...) et le matériel (tables, chaises...) en état de propreté et de fonctionnement (nettoyer et désinfecter si besoin, changer les essuie-mains, le papier WC...) ;
 - Nettoyer les tables, ranger les chaises, remettre en ordre les différents espaces de jeux ;
 - Remettre en ordre et nettoyer les sols, mobiliers et surfaces vitrées de la salle de classe ;
 - Entretenir le linge (draps de la sieste, serviettes, habits des poupées...) ;
 - Désinfecter les jouets.
- Assurer la surveillance et l'animation des enfants lors de la cantine :
 - Participer à l'accueil des enfants : habillage, déshabillage, passage aux toilettes et lavage des mains ;
 - Assurer le comptage des présences ;
 - Surveiller les enfants lors des trajets entre l'école et la cantine ;
 - Participer à l'assistance, à l'accompagnement et à la surveillance des enfants pendant le temps de cantine ;
 - Participer au service des repas et aider les plus jeunes enfants à prendre leur repas.
- Participer au fonctionnement de la cantine, à l'entretien des locaux et du matériel affectés à la cantine:
 - Participer au débarrassage et au nettoyage des tables ;
 - Veiller à la propreté et au respect des règles d'hygiène.
- Assurer la surveillance et l'animation des enfants lors des temps d'activités périscolaires (garderie du matin et du soir) :

- Accueillir les enfants et les parents lors de l'accueil périscolaire ;
- Assurer le comptage des présences ;
- Organiser des jeux, des activités selon les besoins et les envies des enfants ;
- Assurer le lien avec les familles ;
- Assurer la sécurité physique et affective des enfants ;
- Enseigner et appliquer les règles de vie en collectivité ;
- Gérer l'approvisionnement pour les goûters de la garderie.
- Assurer l'entretien et le rangement des locaux des activités périscolaires (garderie du matin et du soir):
 - Assurer le rangement et la propreté constante des locaux, du mobilier et du matériel utilisé ;
 - Garantir la propreté des sanitaires ;
 - Participer aux travaux de nettoyage approfondi pendant les périodes des congés scolaires.

PROFIL

- Disponibilité et sens de l'accueil
- Capacité à être créatif et imaginatif
- Capacité d'adaptation aux publics
- Capacité d'observation et d'analyse
- Sens des responsabilités
- Patience, autonomie et pédagogie
- Expérience sur des fonctions similaires appréciées

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- Emploi permanent pour les titulaires, CDD de 6 mois renouvelable pour les contractuels ;
- Poste à temps complet, à pourvoir dès que possible ;
- Rémunération selon grade – chèques déjeuner ;
- Les renseignements complémentaires sur le poste peuvent être obtenus en écrivant à l'adresse mairie@sergy.fr
- Procédure de recrutement :
 - Candidature (CV, lettre de motivation, dernier arrêté de situation administrative pour les titulaires, certificats de travail pour les contractuels) à adresser à mairie@sergy.fr (pas de date limite de candidature) ;
 - Les candidatures sont traitées au fur et à mesure de leur arrivée ;
 - Dès qu'une candidature correspond au profil recherché, la personne est invitée à un premier entretien;
 - Seuls les candidats ayant fourni une candidature complète et correspondant au profil recherché seront reçus en entretien.